



Chantier en traction équine

L'ÉNERGIE CHEVAL COMPARÉE AUX ÉNERGIES THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

TEXTE CLÉMENTINE BONNIN - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉQUIDES DE TRAVAIL

De nombreuses collectivités utilisent aujourd'hui les équidés comme une alternative aux énergies classiques.

Une étude menée en 2016 à l'initiative de la Direction des Infrastructures du Département de Charente Maritime, menée par le cabinet d'ingénierie Artelia, en partenariat avec l'Institut français du Cheval et de l'Équitation (Ifce), et soutenue

par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Poitou Charentes et par le Fonds Eperon, réalise le bilan technique, économique, social et environnemental de ces chantiers innovateurs : transport de personnes, entretien des dunes et plages, collecte de déchets, balayage des voies, broyage, fauche, débardage et arrachage de plantes invasives.

A destination directe des données d'ordres, huit fiches comparatives ont été réalisées par type de chantier.

Déjà parue : Fiche 1 : Entretien des dunes et des plages par traction équine (Sabots N° 81 novembre-décembre 2017), Fiche 1 Bis : Entretien des dunes et des plages par portails (Sabots N° 82 janvier-février 2018), Fiche 2 : Balayage des voies (Sabots N° 83 mars-avril 2018), Fiche 3 : Limitation des plantes invasives par arrachage (Sabots N° 84 mai-juin).

Contact : caroline.charpentier@charente-maritime.fr. En savoir plus sur l'Énergie Cheval : www.energie-cheval.org
(Disponible par téléchargement sur ce site : « La Traction animale, Guide d'Utilisation », édité par le CD17)

FICHE 4

BROYAGE DE LA VEGETATION

Principe

Broyage des herbacées et semi-ligneux en traction animale, à l'aide d'un avant-train équipé d'un roto ou gyro-broyeur à moteur thermique tracté.

>> **Remplace un tracteur 95cv avec broyeur sur prise de force.**

Aspects techniques

- Durée maximale de travail attelé = 3h par période, 6h par jour.
- Vitesse et rendement : 4 km/h, 15 km par jour sur 1,25 m de large.

Sécurité

- Présence d'un groom assistant le meneur et assurant la sécurité autour de l'attelage en cas de présence de public.
- Sensibilisation des autres usagers à la présence des chevaux sur la voie publique.

Aspects réglementaires

- Absence de diplôme obligatoire pour l'exercice de cette activité.
- Certificat de spécialisation Meneur utilisateur de chevaux attelés fortement recommandé.
- Responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés à l'activité.



BILAN

ECONOMIQUE

Bilan financier

- 60 à 80 €/h soit environ 500 € par jour, comparable au coût mécanisé.
- 60 à 80 €/h soit environ 500 € par jour, comparable au coût mécanisé.

Attractivité du territoire

- Image positive auprès des usagers.

SOCIAL

Emploi local

- Proximité géographique prestataire/lieu du service impéative pour des questions de rentabilité induisant le développement de TPE spécialisées.
- Organisation possible de chantiers d'insertion.
- Impact sur la filière élevage (production et formation des animaux) notamment en cas d'utilisation de races locales.

Cohésion sociale

- Utilisation du rôle médiateur de l'animal.
- Impact favorable sur le lien social et intergénérationnel.

ENVIRONNEMENTAL

Nuisances sonores

- Nuisances liées au moteur thermique de l'outil utilisé (moteur à 4 temps essence, 13 à 18cv, max 70dB).

Qualité de l'air

- Emissions liées au moteur thermique de l'outil utilisé.

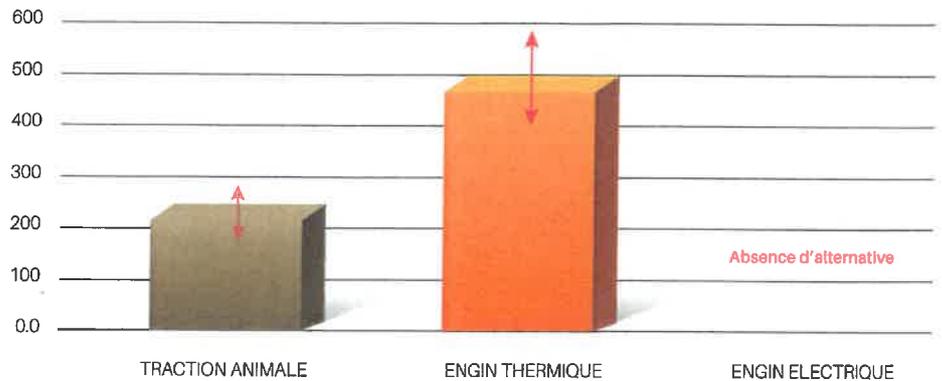
Préservation de la biodiversité génétique

- Mise en valeur des races de chevaux de trait, ânes et mulets, dont certains sont menacés d'extinction.

Bilan énergétique et émissions de GES

Emission en kéqCO2 / chantier

Hors coût GES du transport des animaux et matériels - hors reprise

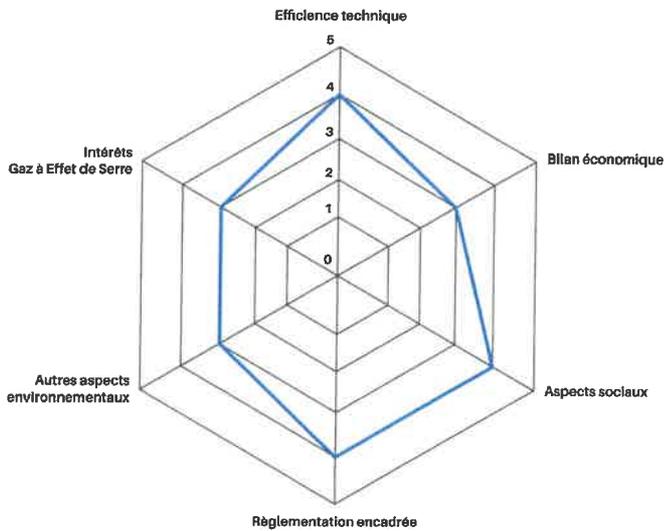


(1 cheval attelé à un avant-train + broyeur thermique)

(tracteur 95cv)

(26% d'émissions GES supplémentaires si tracteur 150 cv au lieu d'un 95 cv)

SYNTHESE



La présence d'un moteur auxiliaire réduit les bénéfices environnementaux à tous les niveaux et peut constituer une limite en zone protégée. Le rendement limité restreint les interventions à des conditions particulières d'accessibilité ou de lieu, la « valence » traction animale présentant l'intérêt d'un moindre dérangement des usagers comme de la faune et d'une valorisation de techniques douces d'entretien des milieux.

